

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-481 DU 04 AOUT 2014
Chargeant **Monsieur Christian E.G.SOSSOUHOUNTO** Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement, de l'intérim de Monsieur **Raphaël EDOU** Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières du Samedi 21 au Mardi 24 Juin 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Benin ;
VU la Programmation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011
VU le décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du Gouvernement

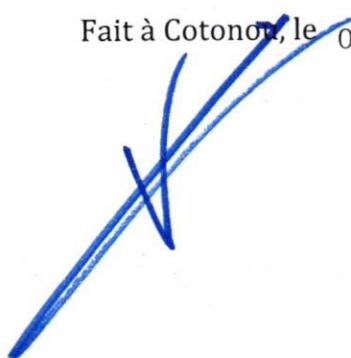
DECRETE

Article 1^{er} Pour compter Samedi 21 au Mardi 24 Juin 2014 , **Monsieur Christian E.G.SOSSOUHOUNTO** Ministre de l'urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement est chargé de l'intérim de Monsieur **Raphaël EDOU** ,Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources Naturelles et forestières pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

**Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

Fait à Cotonou, le 04 aout 2014


Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6- AN 4-CS 2-CC 2-HCJ 2-CES 2-HAAC 2-PM 4-MTPT 4-SGG 4-DC/MIL 2-MINISTERES 26-DEPARTEMENTS 12 -JO 1.

